

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ■ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ■ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ■ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2185

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre : Mme

Nom & Prénom : NESSAOUDI Imane

Date de naissance : 28/03/1967

Adresse : 5B cité de l'au. Rue Kenitra

Tél. : 0661791953

Total des frais engagés : 810.60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/07/2023

Nom et prénom du malade : NESSAOUDI Imane

Age : 56 ans

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Hypertension artérielle essentielle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Novembre 2023 Le : 29/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/01/2013	ECG + ECG	1/1	30000	Docteur Ghislaine CHERRAIDI CARDIOLOGIE Bd Bourguiba Anfa Casablanca Khallal Résidence Al Annakil II Appt. N°1 RDC - Casablanca Tél : 05 22 4 43 82
01/02/2013				
22/03/2013				

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MAISON EL OUZOUMA lotissement el wafaa Deroua Fix 05.22.53.20.56	26-7-23	510,60

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**



Casablanca, le : 24.04.2023

H<sup>apo</sup>, Nessimoum MANE

2x 136,60 D PHARMACIE EL OUMOUMA  
 244 lotissement el wafaa  
 Deroua Fix : 05.22.11.20.54  
 Ambot 5mg. 0 - polt 03 mois

3 x 50,30 D Ave 25000 UI 0 - polt 03 mois

45,80 Mg / sem polt 03 mois

A'S 1) Broueex. CP 1 - 1

2x 70 Rino mycane. 0 - 1 polt 03 mois

A'S 4) Rino mycane . 0 - 1

PHARMACIE EL OUMOUMA  
 244 lotissement el wafaa  
 Deroua

Fix : 05.22.11.20.54

Docteur Ghislaine CHERKAOUI  
 CARDIOLOGUE  
 Bd Bourgogne Angle Abou Wakt  
 K Résidence Dar Annakhil II  
 App. N°1 RDC - Casablanca  
 Tél : 05 22 474 382



# Dr CHERKAOUI GHISLAINE

Nom : MESSAOUDI IMANE

Sex: femell Lit No:

Age: Date: 24/07/2023 12:04:00

SN: 000189 Section:

Cli No.: CaseNo.:

Fréquence:	1000Hz	QT Interval:	398ms	Prompt:
Temps d'écha	22s	QTc Interval:	421ms	
FC:	67bpm	P Axis:	57.20jā	
P Interval:	99ms	QRS Axis:	44.70jā	
QRS Interval:	81ms	T Axis:	42.70jā	
T Interval:	207ms	RV5/SV1	1.29/0.86mV	
PR Interval:	145ms	RV5+SV1	2.15mV	

*Ta s 140/85 mm Hg*  
 Docteur Ghislaine CHERKAOUI  
 CARDIOLOGUE  
 Bd R Marogone Angle Abd Wakt  
 K Résidence Dar Ann Docteur.  
 App: N°1 Rue 2 Cyndance  
 Tel: 05 77 4 43 82

